

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le vingt-cinq août deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MUR-SUR-ALLIER, dûment convoqué à cet effet le dix-neuf août 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la présidence de M. Vincent MAZIN, Maire.

Etaient présents : Mme Chantal BOISSONNET, M. Gérard CHASSAING, Mme Marie-Pierre DEGEORGES, MM. Emeric DESIAGE, Stéphane FALGOUX, Yves FERRIER, Guillaume FLANDIN, Matthieu-Pierre GAVAIX, Mmes Claudette JULLIEN, Joëlle LAFARGE, M. Vincent MAZIN, M. Mathieu MORIOU, Mme Danielle RANCY, M. Jean-Pierre RODIER, Mme Leslie ROMEO, M. Laurent SAUNON, Mme Agnès VACHER, M. Bruno VITAGLIANO.

Procurations : Mme Amélie DANIEL a donné pouvoir à M. Jean-Pierre RODIER, M. Sylvain DELEVILLE a donné pouvoir à Mme Leslie ROMEO, Mme Jacinthe GUILLOT a donné pouvoir à M. Mathieu MORIOU, M. François PIGNOL a donné pouvoir à M. Vincent MAZIN, Mme Adeline ROUX a donné pouvoir à M. Stéphane FALGOUX

Absents : Mmes Laïla MEILLAUD, Lydie ROBERT, Juline RODRIGUES, Michèle SEYCHAL

Secrétaire de séance : Mme Danielle RANCY

2026-48 : LOTISSEMENT LES TOURNESOLS – secteur MEZEL – REPRISE DE LA VOIRIE, DES RESEAUX ET DES ESPACES COMMUNS

Vu la délibération n° 2011-35, en date du 5 juillet 2011, fixant les modalités de reprise des voiries et réseaux des lotissements dans la voirie communale,

Considérant la demande de l'association syndicale du lotissement Les Tournesols en date du 9 décembre 2020,

Considérant que la vérification des réseaux a été effectuée par la SEMERAP et le SIAREC a émis un avis favorable concernant la rétrocession du réseau d'eaux usées,

M. le Maire propose de reprendre la voirie, les réseaux et les espaces communs du lotissement Les Tournesols, situés sur la parcelle cadastrée AK 589, pour une contenance de 1 015 m²,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, **DECIDE** :

- de valider la proposition de reprise de la voirie, des réseaux et des espaces communs du lotissement Les Tournesols, cadastrée AK 589,
- d'intégrer cette parcelle au domaine public communal,
- d'informer les services du cadastre,
- d'autoriser M. le Maire à signer tous les actes correspondants ainsi que tous les documents résultant de la présente décision.

Fait et délibéré en Mairie de Mezel les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme ; en Mairie le 25 août 2026,

Certifiée transmise en Préfecture, le 27 août 2026

Le Maire,
Vincent MAZIN



La secrétaire de séance,
Danielle RANCY

